

SCO va-t-il poursuivre les utilisateurs de Linux ?

Le statu quo sur le front des poursuites judiciaires engagées par SCO contre les sociétés qui participent au développement de Linux pourrait n'être qu'une accalmie?

SCO continue de revendiquer des droits sur Linux, au titre de ses copyrights sur le code d'Unix, dont une partie aurait pu être utilisée dans le développement du système d'exploitation libre.

Après IBM, qui tendrait à démontrer que les allégations de SCO ne sont pas prouvées, SCO s'est attaqué aux sociétés qui développent Linux, et en particulier à Red Hat, réclamant le versement de droits. Red Hat qui a réagi avec virulence, s'attaquant à son tour à SCO, une contre-attaque juridique, mais l'issue des deux procédures reste incertaine.

Pas de répit pour SCO, qui n'entend pas lâcher le morceau !

Depuis, SCO semble s'être calmé sur le front des attaques directes vers les sociétés Linux. La firme ne brandit plus aussi ouvertement le flambeau des demandes de royalties pour enfreinte à la propriété intellectuelle.

Des proches de la société ont même affirmé, sur un site d'information australien, que SCO n'a jamais planifié de poursuites contre les éditeurs, les utilisateurs, ni quiconque! (à lire sur <https://www.smh.com.au/articles/2003/08/29/1062050642514.html>)

Alors, retour au calme sur le front opposant SCO à la communauté Linux? Rien n'est moins sûr! Blake Stowell, directeur des relations publiques de SCO, a rappelé dans un entretien avec 'The Inquirer' que si sa firme affirme qu'elle ne veut pas poursuivre les sociétés Linux, cela ne signifie pas qu'elle ne poursuivra pas les utilisateurs !

« Also, just because we are saying that we won't sue Linux companies doesn't mean that we won't sue Linux customers » .